



SEN-école

**1, avenue de la République
78800 Houilles**

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2019

Association SEN-Ecole

Présidente : Mme Christine HELAINE
Secrétaire : Mme Evelyne SENTENAT
Trésorière : Mme Adeline SANGU

Le 28 juin 2019 à 18 h 00, les membres de l'Association se sont réunis à Houilles. L'Assemblée est présidée par Mme Christine HELAINE en sa qualité de Présidente. Le secrétariat est assuré par Mme Evelyne SENTENAT.

La Présidente constate que 13 membres sont présents ou représentés et que 9 personnes ont donné leur pouvoir ; le nombre de voix est ainsi de 22. Madame la Présidente constate alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité absolue.

Le nombre d'adhérents est de 43.

Présents : Christine HELAINE, Evelyne SENTENAT, Françoise AUBIN, Marie-José THEMELIN, Camille LEPERE, Gerda VERBRAEKEN, Delphine CAMBIER, Eric GAULMIN, Raymond CERISIER, Martine HEISSAT, Patricia CARON, Isabelle COUDERC, Frank HELAINE

Ordre du jour

- Présentation du bureau 2018-2019
- Election du bureau 2019-2020
- Montant de la cotisation 2019-2020
- Validation des comptes 2018-2019
- Réalisations 2018-2019
- Projets 2019-2020

Au vote à main levée il a été procédé à l'élection des membres du bureau 2019-2020. Sont élues à l'unanimité :

Présidente : Mme Christine HELAINE
Secrétaire : Mme Evelyne SENTENAT
Trésorière : Mme Adeline SANGU

Première résolution : lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2018-2019

Voir le tableau « Comptes 2018-2019 » en annexe.

Réalisations 2018-2019

- Soutien à l'école Koor Jokkel Fay de Nianing
- Envoi de vêtements et fournitures scolaires
- Envoi de vêtements et jouets à la pouponnière Vivre Ensemble de M'Bour
- Supports pédagogiques
- Réparations diverses (toit, fenêtres) et peinture des classes
- Déclarations de naissance (un enfant qui n'a pas de certificat de naissance ne peut pas passer l'examen d'entrée en 6^{ème}) et régularisation des dossiers des élèves de CM1
- Participation à la démolition et à la reconstruction de deux classes, projet réalisé par l'Association Les Amis de Nianing
- Vente d'artisanat sénégalais (marchés de Noël, kermesses)
- Participation partielle à l'inscription d'une élève en 3^{ème} année d'Ecole supérieure

Projets 2019-2020

- Soutien à l'école Koor Jokkel Fay de Nianing
- Envoi de vêtements et fournitures scolaires
- Envoi de vêtements et jouets à la pouponnière Vivre Ensemble de M'Bour
- Supports pédagogiques
- Déclarations de naissance (un enfant qui n'a pas de certificat de naissance ne peut pas passer l'examen d'entrée en 6^{ème}) et régularisation des dossiers des élèves de CM1
- Vente d'artisanat sénégalais (marchés de Noël, kermesses)
- Reconstruction totale de deux classes grâce au don de 10.000 euros (dix mille euros) de la société ARKEMA
- La Présidente souhaiterait que chaque adhérent puisse faire souscrire une nouvelle adhésion

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'Association pour l'exercice 2018-2019 l'Assemblée Générale approuve ledit document tel qu'il a été présenté. Dès lors quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Après débat, l'Assemblée Générale décide de laisser le montant de la cotisation due au titre de l'exercice 2019-2020 inchangé par rapport à 2018-2019, soit : 20 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19 h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Présidente et la Secrétaire

Christine HELAINE
Présidente

Evelyne SENTENAT
Secrétaire

Adeline SANGU
Trésorière



Imprimé par nos soins

Comptes 2018-2019

			Débit	Crédit
Solde créditeur au 30 juin 2018				3 113,81
01.07.2018	Fret	chèque 1779622	150,00	
06.07.2018	Fret	chèque 1779625	150,00	
18.07.2018	Achat cartons	chèque 1779626	30,00	
09.08.2018	Fret	chèque 1779627	400,00	
04.09.2018	Achat IGO Post sac Vir		208,80	
07.09.2018	Achat stylos	chèque 1779629	410,99	
10.09.2018	Achat cahiers Pichon	chèque 1779628	414,00	
27.09.2018	Retrait pour dépenses d'octobre		1 500,00	
31.10.2018	Fret armoires	chèque 1779631	300,00	
20.11.2018	Achat sacs à dos	chèque 1779630	44,85	
07.12.2018	Régularisation école Fatou		5,00	
22.01.2019	Achat cahiers	chèque 1779632	90,00	
25.01.2019	Achat biberons	chèque 1779633	24,90	
17.02.2019	Caution location box	chèque 1779634	40,00	
17.02.2019	Location box février	chèque 1779635	40,00	
27.02.2019	Retrait pour dépenses de mars		600,00	
25.03.2019	Achat cahiers Pichon	chèque 1779636	395,80	
04.04.2019	Acompte travaux école		1 500,00	
12.04.2019	Fret chaises	chèque 1779637	280,00	
06.06.2019	Achat bûchettes Métro	chèque 1779638	21,74	
30.06.2019	Location box		391,00	
30.06.2019	Frais bancaires		38,95	
30.03.2019	Retour dépenses artisanat			265,00
28.06.2019	Retour dépenses artisanat			266,00
30.06.2019	Total ventes artisanat			1 551,00
30.06.2019	Total ventes stylos			1 062,00
30.06.2019	Total tirelire pour extraits de naissance			247,50
30.06.2019	Dons divers, Arkema, AXA			11 994,23
30.06.2019	43 adhésions			860,00
30.06.2019	Dons adhérents			910,00
Total			7 036,03	20 269,54
Solde créditeur au 30 juin 2019				13 233,51

